

CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES

Séance du 20 septembre 2024 à 21H00

Présents :

Mmes LAURENT Anne, GENSSLER Édith, RACAUD Béatrice, Mme SAVO Sylviane
MM. CLARET Jean-Jacques, MARCHANT Marcel, ASSEMAT Matthieu, DUCOMMUN
Frank, SERAN Loïc.

Absents excusés : MM. BONAFIOUS Raymond, MERLIO Gwenaël.

Secrétaire de séance : Mme LAURENT Anne.

Monsieur le Maire préside le Conseil et ouvre la séance à 21h00.

Le compte rendu de la séance du 05 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2024 - 17 ESIT – Acquisition d'un lave-vaisselle pour la cantine scolaire

Monsieur le Maire rappelle au conseil la nécessité de changer le lave-vaisselle de la cantine scolaire des écoles de Tarabel. La commune de Tarabel a validé le devis de la société BACCUS EQUIPEMENT pour un montant de 2 430 € HT. Une demande subvention sera déposée par la commune de Tarabel auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Chaque commune adhérente à l'ESIT doit se prononcer.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

Délibération 2024 - 18 Décision modificative N° 01 BP 2024 Achat panneaux de voirie

Article 615221 FD – 211 €

Article 2152 ID + 211 €

Article 023 (virement à la section d'investissement) et 021 (virement de la section d'investissement) + 211 €

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

Délibération N° 2024-19 Décision modificative N° 02 BP 2024 – Reversement à Réseau31 de deux sommes versées à tort en 2023

Article 615221 FR – 130 €

Article 673 + 130 €

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

Délibération N° 2024-20 Terres du Lauragais – Révision libre du reste à charge 2023 « portage repas » - prélèvement de 2 684, 24 €.

Monsieur le Maire rappelle le reste à charge pour l'année 2023 « portage repas » d'un montant de 2 584, 24 € + 100 € d'adhésion au service.

Il convient de délibérer pour cette révision libre reste à charge PORTAGE DE REPAS au titre de l'année 2023.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

Le conseil demande à M. le Maire de vérifier la liste des personnes bénéficiaires auprès de la communauté de communes.

Délibération N° 2024-20 Modification des statuts de la communauté des communes des Terres du Lauragais.

Le conseil n'approuve pas cette modification notamment au niveau des chapitres « petite enfance, insertion des personnes en difficultés, compétence tourisme) par 1 vote contre, 7 abstentions, 1 vote pour.

Présentation par M. Marchant du rapport d'activité 2023 du SDEGH (Syndicat Départemental d'Électricité de Haute Garonne.

Comptes rendus des réunions intercommunales

M. Marcel Marchant fait le compte rendu de la réunion de l'intercommunalité du 09 juillet 2024 dont le détail est consultable sur le site de l'Intercommunalité Terres du Lauragais.

Questions diverses

- Remerciements aux élus, au Comité des Fêtes et à la Belote pour le bon déroulement de la Fête 2024 de Caragoudes.
- Déclaration d'un sinistre à l'assureur au niveau de 3 recharges pour extincteurs.
- Intervention d'un plombier suite à une fuite à l'arrière cuisine de l'ancienne école en location.
- Notification des droits d'enregistrement pour 2024 pour un montant de recette de 8 668,82 €.
- Notification du FPIC (fonds de péréquation) recette versée à la commune par Terres du Lauragais pour un montant de 2 749 €.
- Demande d'élégage de la haie du chemin rural CR4. Le Conseil ne souhaite pas donner suite.
- Embauche pour entretien des espaces verts de la commune. Pour rappel, les coûts précédents se chiffraient à 7 927 € puis à 7 440 € par an. Après analyse des dossiers le choix se porte sur la Société Coteaux Paysage (Donneville) dont le devis se chiffre à 5 400 € par an pour 12 passages.
- Préparation du 11 Novembre 2024 : Voir avec M. et Mme Cattelan pour une exposition de voitures anciennes. Une visite du conseil sera demandée pour le samedi 28 septembre 2024 à 16 h.
- Repas des Aînés du 08 décembre 2024, demande de devis au traiteur.
- Arbres et Paysages d'Autan, RDV à prendre avec certains conseillers municipaux pour faire un état des lieux.
- Le grillage de l'ancienne école doit être remplacé.
- Prévision pour 2025 :
Achat en 2025 d'un enrouleur de tuyau incendie.
Suggestion pour la création de trous cimentés pour l'implantation des chapiteaux pour la Fête locale.
Agrandissement de la dalle existante à l'emplacement des poubelles du village.
- Participation demandée pour l'Assemblée extraordinaire du Comité des Fêtes prévue le vendredi 11 octobre 2024.
- Prochain Conseil le 11 octobre 2024 à 20h30.

La séance est levée à 22H55.